

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Revue Critique et Littéraire

DES HOMMES ET DES CHOSES.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 5.] Québec, 4 Novembre 1843, No. 1.

Mélanges Littéraires.

LE TRÔNE DE NEIGE.

FABLE.

Qui n'aime à voir solâtrer des enfants,
 On se croit de leur âge. O douce jouissance
 De pouvoir quelquefois se rappeler ce temps
 Si regretté, bien qu'il ait ses tourments !
 Un rien suffit pour amuser l'enfance ;
 Mais dans ces jeux, plus qu'on ne pense,
 S'introduisent déjà les passions des grands.
 Un jour échappés du collège,
 Des écoliers d'onze à douze ans
 Aperçurent un tas de neige...
 Le plus âgé, qu'on avait nommé roi,
 Dit que de son pouvoir il en faisait le siège,
 Le trône enfin et le cortège
 Donne à ce vœu force de loi.
 Le trône était froid comme glace ;
 N'importe, avec plaisir s'y place
 Cette éphémère majesté.
 On s'enivre de la puissance...
 Peut-on impunément avoir l'autorité ?
 Chez notre prince l'insolence
 Surpasse encore la dureté ;
 Des malheureux sujets la moindre négligence

LE FANTASQUE.

Est réprimé avec sévérité.

De Tarquin-le-Superbe, il avait l'arrogance,

Et de Néron, plus tard, selon toute apparence,

Il aurait eu la cruauté.

Pourtant le soleil le dérange.

Le trône, qui se fond d'une manière étrange,

Avant la fin du jour s'abat....

Bientôt l'orgueilleux potentat.

Se voit au milieu de la fange.

Redoutez un destin pareil,

Vous que la fortune protège :

Vous êtes sûr un tas de neige....

Gare le rayon du soleil !

DE STRASSART.

REVUE DES TRIBUNAUX.

La superstition du mauvais œil chez les Dalmates, du *Jettator* en Espagne, du loup-garou dans quelques unes de nos provinces arrières de trois siècles, subsiste en pleine capitale de la France, et la police correctionnelle nous en fournit hier un exemple.

Claude Pestiaux, terrassier, âgé de vingt-sept ans, vient prendre place sur le banc des prévenus. Sa lèvre pendante, son œil terne et vitreux, son front déprimé et fuyant annoncent la stupidité la plus complète.

Pestiaux est prévenu de voies de fait envers le sieur Gossin, terrassier comme lui.

M. le président. — La prévention vous reproche d'avoir porté à Gossin des coups très-graves, avec une pelle en bois.

Le prévenu. — C'était avec ma pelle, celle qui me sert dans mon travail.

M. le président. — Ainsi, vous en convenez.

Le prévenu. — C'est un malicieux.... Il aurait dû être bien plus longtemps malade que ça.... mais c'est un malicieux.

M. le président. — Que vous avait fait Gossin pour le frapper si brutalement ?

Le prévenu. — Je viens de vous le dire... c'est un malicieux.

M. le président. — Qu'entendez-vous par ce mot ?

Le prévenu. — Pardine, il m'en veut et il est toujours à me jeter des sorts.

M. le président. — Ce que vous dites là n'a pas le sens commun.... Qu'est-ce que des sorts ?

Le prévenu. — Eh bien, des malices, des sorceries, pour me faire arriver de mal.

M. le président. — Comment pouvez-vous croire de pareilles sottises?... Est-ce qu'un homme aurait cette puissance ?

Le prévenu. — Pardine, il ne se gêne pas..... L'autre jour j'étais en train de creuser, et il me dit : « Claude, tout à l'heure tu vas débouliner.... » Eh, vous me croirez si vous voulez j'ai débouliné tout d'même.

M. le président. — Sans doute vous ne prenez pas assez de précaution, et c'était un service qu'il vous rendait.

Le prévenu.—Laissez donc ! s'il ne m'avait pas dit ça avec son air, j'aurais pas débouliné, bien sûr... Et une autre fois, donc, que je n'ai pas retrouvé ma pioche à l'endroit où qu'elle était quand je l'avais mise.

M. le président.—Est-ce que vous l'accusez de vous l'avoir prise ?

Le prévenu.—Oh ! non, puisqu'il était parti dîner avec moi, et que nous étions revenus ensemble.

M. le président.—Eh bien ! qu'avez-vous à lui reprocher ?

Le prévenu.—Qu'il lui avait jeté un sort donc, et qu'elle avait disparu.

M. le président.—Mais dans quel but eût-il fait ainsi disparaître votre pioche ?

Le prévenu.—Pour m'e faire perdre ma demi-journée.

M. le président.—Dans quel intérêt ? En eût-il gagné davantage ?

Le prévenu.—C'était pour faire des malices... Les malicieux, voyez-vous, c'est plus fort qu'eux.

M. le président.—E. c'est sur de pareilles niaiseries que vous allez frapper un homme sans défense, et que vous manquez de le tuer !

Le prévenu.—Eût p't'être mieux valu que je le tue..... Il aurait été tout droit au ciel.

M. l'avocat du roi requiert contre le prévenu l'application de la loi ; mais il pense que l'état mental de Pestiaux doit entrer en considération pour l'appréciation de la peine.

M. le président.—Est-ce que le prévenu n'a pas été examiné par le médecin ?

M. l'avocat du roi.—Il existe au dossier un certificat qui constate que le prévenu jouit de toute sa raison et qu'il ne délire que quand il parle des sorts que lui jette Gossin.

M. le président.—C'est de la monomanie.

Le tribunal condamne Pestiaux à 30 fr. d'amende et à 120 fr. de dommages-intérêts envers Gossin, qui s'était porté partie civile.

M. le président.—Pestiaux, le tribunal a été fort indulgent envers vous ; mais faites bien attention de ne plus recommencer, car vous pourriez être traduit aux assises et condamné à une prison perpétuelle.

Pestiaux.—Je vas retourner au pays... N'y a pas de malicieux chez nous.

LE FANTASQUE.

4 NOVEMBRE, 1843.

En offrant à nos lecteurs notre feuille sous son ancien format de petit octavo, nous leur devons l'explication de cette métamorphose.

Depuis long-tems nombre d'amis nous sollicitaient de publier une feuille agrandie qui pourrait embrasser les matières de fonds ordinairement contenues dans les papiers, veiller à netter la discussion solide des affaires publiques, la propagation des connaissances et es parmi toutes les classes, et servir à l'enregistrement des faits d'un intérêt général. Le titre du *Fantasque*, qui plaît dans sa spécialité, paraissait peu propre à un tel changement ; pourtant le plus grand nombre tenait à conserver ce dernier journal auquel on est dès long-tems habitué. Consultant donc les goûts divers, nous nous sommes décidés à entreprendre deux publications distinctes qui devront, autant du moins que nous le permettent nos moyens, satisfaire pour un ems les exigences et les premiers besoins du pays. L'une qui continuera la série du *Fantasque*, édité dans son prix comme dans son format à des proportions plus favorables au genre léger qui lui est particulier, sera, comme par le passé, consacrée à la fustigation plaisante des travers de la société ou des fautes des hommes publics ; elle paraîtra chaque samedi, sur le même plan que le numéro actuel. Son prix sera de sept chelins et demi par année. L'autre feuille, intitulée

LE CASTOR, JOURNAL ROUILLONNAIS, LITTÉRAIRE, des Arts, de l'Agriculture et du

Comme se publiera deux fois, par semaine, format six pages in. 8 vo., et coûtera six chelins par année. Le *numéro spécimen* qui s'expliquera lui-même paraîtra mardi prochain. Les souscripteurs aux deux feuilles les recevront pour trois piastres. Elle seront remises à nos anciens abonnés qui seront censés y souscrire, à moins qu'ils ne nous les renvoient de suite.

QUI VIVE ?

C'EST SELON :

L'AMI DES UNS, L'ENNEMI DES AUTRES.

(Scènes de ce soir.)

Une jeune et jolie demoiselle.—Maman, on frappe à la porte, je cours ouvrir ; un certain je ne sais qui me dit à l'oreille qu'il nous arrive quelqu'aimable visite, une bonne nouvelle, un présent, un ami depuis long-tems absent ; enfin je ne puis attendre d'avantage ; il faut que je voie qui c'est.

La maman.—Un moment, mon enfant ; cette curiosité si vive ne me dit rien de bon à moi ; je vais aller moi-même recevoir ce visiteur attardé ; attendez ici et ne vous montrez pas ; il ne convient nullement à une jeune fille comme vous de paraître si empressée à une heure comme celle-ci.

Et la bonne maman, qui reprochait à sa fille cette innocente curiosité, poussée elle-même, sans s'en douter, par ce léger défaut, qui n'en est plus un depuis que les dames l'ont naturalisé chez les hommes, courait à la porte, un peu plus vite qu'il n'eût fallu pour sauver les apparences, un peu plus lentement que si elle eût été seule. Et la gentille demoiselle obéissant, à son devoir comme il convient à toute fille bien née, laissa passer sa mère sans murmurer ; mais obéissant aussi à l'impulsion d'un autre sentiment, la suivit sur la pointe du pied, se contentant de la devancer du regard.

La maman ouvre la porte avec précaution ; assez pour voir qui était dehors, pas assez pour qu'on puisse entrer.

La maman.—Qui est là ? que voulez-vous !

Un gamin.—Eh ! comment ? vous ne m'avez pas reconnu à la grèle de coups de marteau ?—Ah ! on voit bien que la demoiselle de la maison n'y est pas ; ça ne faisait pas attendre si long-tems, allez ? elle était au fait de mes fions cette chère demoiselle, que le bon Dieu puisse avoir son âme si elle est morte, aussi elle arrivait quatre à quatre comme une belle chatte blanche qu'elle était et m'arrachait la feuille des doigts et se sauvait en me disant un beau petit *merci* qui me faisait oublier chaleur, froidure, pluie, égouts, éclairage municipal, embellissements de la corporation et les autres désagréments du métier. Sans vanterie, blaguerie ni compliment, si le patron n'avait que des souscripteurs de ce patron-là je porterais le journal pour rien et sans lui en voler plus de deux par douzaine. Il faut que je lui en parle ; mais je n'ai pas le tems de bavarder plus long-tems ; tenez prenez vite, quand j'aurai fini de délivrer mon paquet de trois cents il ne me restera pas grand bout de veillée pour aller jouer aux pommes, aux glands ou à d'autres jeux de cette innocence-là.

La maman.—Encore une fois, monsieur, que voulez-vous ; car en vérité vous avez tant parlé que je n'ai pu comprendre ce que vous pouvez m'apporter-là.

Le gamin.—Comment ! vous n'avez pas tout de suite reconnu qu'il ne s'agissait ni plus ni moins que du *Fantasque* ? Vous n'avez pas deviné chez moi le brave mais infortuné gamin qui cumule les fonctions de porteur du journal et de gardien du très-haut telegraphede son Excellence le rédacteur, ci-devant et plus que

jamais flâneur en chef. Sans flatterie, bonne dame, vous avez la tête dure, vous me faites regretter la jolie demoiselle d'autrfois. Mais je me sauve.

La maman.—Revenez donc, impudent, insolent, reprenez votre papier ; je ne veux pas de votre Fantasque, je vais le jeter dans la rue.

La jeune et jolie demoiselle.—Oh maman !

La maman.—Comment vous étiez là, mademoiselle ! contre mes ordres ?

La jeune et jolie demoiselle.—J'ai tort, maman, je l'avoue, je vous demande excuse, mais il ne s'agit pas de cela à présent, vous me gronderez après comme je le mérite, je ne demande pas grâce pour moi, mais pour ce petit journal qui m'amusait tant, et que vous aimiez vous-même à m'entendre lire quelquefois.

La maman.—Tout cela est bel et bon ; mais ce petit garçon là est un véritable insolent qui m'a mise malgré moi toute en colère. Les propriétaires ne devraient pas employer de petites canailles de cette sorte ; je ne veux pas qu'il approche de la porte ; c'est un mal élevé.

La jeune et jolie demoiselle.—C'est vrai, maman, vous avez raison ; en vérité c'est dommage car il est assez aimable ce petit bonhomme là. Mais, maman, nous allons continuer à prendre ce journal, n'est-ce pas ?

La maman.—Non, non, c'est du tems et de l'argent perdu. Vous le lisez, le relisez et ne travaillez plus dès qu'il est arrivé. D'ailleurs, je ne l'aime pas ; il n'y a rien de drôle là dedans ; on n'y trouve pas seulement les morts ni même les naissances ; à quoi peut donc servir une gazette comme ça.

La jeune et jolie demoiselle.—Je vois maman que le vilain petit garnement vous a fâchée et que vous passez votre légère humeur sur la feuille qui n'en peut mais. Vous l'aimiez pourtant autrefois. D'ailleurs, maman, il est trop tard à présent : vous êtes obligée de le prendre puisque vous avez reçu le premier numéro. C'est la loi. Vous savez qu'il y a un journal qui ne s'est trouvé des abonnés que par ce moyen-là.

La maman.—Allons, allons si c'est la loi, il faut bien en passer par là, pour cette année ; mais l'an prochain c'est fini je n'en veux plus, et si je le reçois encore ce n'est qu'à condition que tu me le liras aussitôt qu'il arrivera, au lieu de le dévorer des yeux comme tu faisais auparavant, ce qui m'impatientait beaucoup si tu t'en souviens.

Et la jeune et jolie demoiselle qui sans avoir étudié le droit tel que l'ont fait les règles de pratique, avait découvert que tous les moyens sont bons dès qu'on réussit, et plaida, gagna notre bonne cause. Nous l'en remercions ; de plus nous prions nos lecteurs et qui de droit de lui pardonner son petit mensonge en considération du motif ; une bonne action doit faire oublier un petit péché.

Nous ne suivrons pas notre gamin dans chaque maison où il reçoit accueil jovial et félicitations ; ce serait une course trop longue par les chemins qu'il fait ; nous donnerons pourtant quelques esquisses afin de faire juger des autres scènes. Par exemple nous ne dirons rien d'un docteur ignoré ni d'un avocat ignorant ; en faisant effacer leur nom de la liste ils nous font jouer à *qui perd gagne*. Passons.

Pan ! Pan ! Pan ! Pan ! Pan ! Pan !

Une grosse voix.—Eh bien ! ch ! bien ! Qu'est-ce que ce vacarme là ? Le feu est-il dans ma cave ? ça devient sérieux. Djo ! Djo ! va-t-en voir la cause de cet épouvantable tintamarre. Si c'est un créancier dis-lui que je suis malade au lit ; que tu crois ma vie en danger ; mais que le docteur pense me rattrapper ; il s'en retournera satisfait c'est-à-dire avec l'espoir d'être payé tout prochainement sur ma succession. Si c'est le marchand d'huîtres, fais-le entrer, pourvu qu'il ait des cocagnes. Si c'est un mendiant, regarde dans ma poche de veste ; tu trouveras peut-être quelques sous pour lui ; s'il n'y en a pas donne lui un bon coup de pied où tu pourras pour lui apprendre à faire tant de train.

Joseph parlant très-vite mais n'avançant à rien, comme certains serviteurs publics qui font plus de bruit que de besogne.—Oui monsieur, j'y vais monsieur, je reviens monsieur, je vais bien vite mettre à la raison les malotrus qui troublent le sommeil de monsieur. (*À lui-même.*) Si ce peut être un gueux de mendiant par exemple, je n'oublierai pas le coup de pied et pour ma peine je garderai les sous.

Joseph revenant tout essoufflé.—Eh bien monsieur, imaginez monsieur, que selon l'ordre de monsieur je suis allé ouvrir la porte. A peine était-elle entrebâillée que quelque chose me saute au visage, monsieur; c'était froid et blanc monsieur, j'en frissonne encore monsieur, mais je ne perdis pas la tête et je sautai dessus pensant que c'était quelque bête, monsieur, mais ce n'était pas une bête ce n'était qu'une gazette.

La grosse voix.—Une gazette! encore une gazette! Ah ça! ces gens-là, t-ils fous! Jette-moi ça au feu et quand le porteur reviendra, tu l'y jetteras aussi. Une gazette! le monde croit-il que je n'ai pas autre chose à faire qu'à lire des balivernes. A peine ai-je le tems de manger et de dormir; surtout ces jours-ci où les huîtres sont excellentes et c'est long en diable à ouvrir. Comment peut-on s'amuser à écrire une gazette? je n'ai jamais bien compris ça; un éditeur doit être un homme qui n'a pas faim ou qui n'a rien à manger. Mais avant de la jeter au feu, jette-s-y un coup-d'œil, il y a peut-être quelque chose d'utile, quelque plat récemment découvert, quelque remède contre l'indigestion, ou l'annonce d'une vente de vins, ou la nouvelle de l'arrivée de poisson frais. Comment s'appelle ce journal: Le trésor du Gourmand? Le gastronome au pays de Gogo?

Joseph.—Non monsieur c'est le l, e, le f, a, n, fan le fan, t; a, s, tas; le fantasq, u, e, que, le fantasque. Ah, monsieur, c'est le fantasque, ce petit journal que monsieur trouvait bien amusant, récréatif et divertissant. Faut-il le jeter au feu, monsieur?

La grosse voix.—Ah! pour le fantasque, c'est différent: je veux bien y souscrire; mais tu ne me l'apporteras que quand les huîtres seront passées, parcequ'après tout un bon mot n'est qu'un bon mot on ne s'en ressent pas; tandis qu'un bon cent d'huîtres (*il fait claquer ses lèvres: nous ne savons pas comment on épelle ce son si expressif.*) Ah! écoute avant de me le donner tu le liras et s'il y avait quelque histoire un peu trop drôle tu le déchireras parceque, le rire est dangereux quand on est comme moi menacé d'apoplexie, ce coup de tonnerre des bons vivants. Tu iras aussi de ma part inviter à dîner ici pour demain tous les éditeurs de la ville; je veux me satisfaire avant de mourir et voir si ça mange.

Passons. Le gamin est arrivé à la porte d'un politique plus ou moins lié avec le gouvernement.

Le politique.—Eh! eh! garçon que m'apportes-tu là? Un journal? quelle nuance? quel parti? Quelque nouvelle sottise je suppose?

Le gamin.—Tiens! vous avez la mémoire ou la vue courte! comment! vous n'avez pas senti au premier coup votre vieil ami le Fantasque, vous n'avez pas le cœur bon; car lui ne vous oublie pas.

Le politique.—Quoi! encore le Fantasque! je le croyais mort, enterré et déjà rôti aux trois quart en enfer. Eh que vient-il faire encore dans ce monde? jeter des bâtons dans les roues du char de l'Etat, chanter pouille aux gens en place, rire au nez des gens respectables et leur dire leurs vérités comme si c'était poli. Je n'y souscris pas; c'est trop cher pour si peu.

Le gamin.—Ah maître renard, c'est trop cher! le bruit court pourtant dans notre bureau qu'il ne vous coûte pas grand'chose.

Le politique.—Assez, assez, garnement si je n'ai pas payé mes derniers volumes c'est que je n'ai pas d'argent pour le moment ; mais bien vite j'aurai la place qu'on m'a promise pour les services patriotiques que j'ai rendus à ceux qui sont aux emplois à présent. Je les ai poussés là de toute ma force, mais ils ont oublié de me tirer après eux ; mais ça viendra.

Le gamin.—Sinon vous deviendrez démocrate n'est-ce pas ? Dites donc, l'ami ; parmi les choses nombreuses qui m'embarrassent ici-bas il en est une surtout qui m'a occupé dernièrement : c'est de comprendre comment vous qui, dit-on, avez donné, dans maint écrit, dans maint journal, le moyen de doubler le revenu public, de diminuer les dépenses de moitié, de payer la dette par des tours de finance, d'économiser enfin à l'État des millions d'écus annuels, vous n'avez su encore économiser un pauvre trente sous pour me donner les éternités que vous me promettez depuis bientôt deux ans ?

Le Politique.—Eh ! nigaud, c'est que je n'ai pas encore eu la caisse publique sous mon contrôle.

Le Gamin.—C'est ce que je soupçonnais. Eh bien vous êtes franc pour un politique. Pour la rareté du fait je vous promets encore le journal pour cette année.

Le Politique.—Oui, mais dis bien à ton maître que je ne consens à l'encourager qu'à certaines conditions que voici. Il ne soufflera mot d'une amnistie générale, des exilés politiques ; c'est une question qui ne peut qu'embarrasser le ministère ; ces chers exilés ! nul plus que moi, tu le sais, ne désire leur retour ; mais c'est une corde dangereuse à toucher ; eh puis ! après tout, à présent que j'y pense, voilà assez long-tems qu'ils habitent les pays étrangers. Ils doivent commencer à s'y habituer. Mr. Papineau est bien heureux, il est au sein de la belle France, de notre vieille mère ; il ne s'est pas expatrié ; ceux qui sont aux États-Unis respirent l'air si doux de la liberté ; quant aux pauvres diables de Vandiemén's land, ma foi ! quand on est à l'autre bout du monde, tant pis ; ce n'est pas le ministère qui les y a transportés ; d'ailleurs les découvertes qu'on ne peut manquer de faire bien vite dans la science de la locomotion raccourcira tellement les distances que peu leur importera celle qui les sépare aujourd'hui de leur pays ; elle ne leur semblera bientôt pas plus difficile à franchir que celle qui sépare Kingston de Montréal.

Le Gamin.—Va-t-en voir s'il viennent, Jean.

Le Politique.—Tu ris, mais je t'assure entre nous que le meilleur moyen de les faire revenir est de n'en pas dire mot.

Le Gamin.—Je ne ris bigre pas, mais je pense avec vous qu'il vaut beaucoup mieux ne rien dire que de s'occuper d'eux de la façon qu'on l'a fait dernièrement.

Le Politique.—Voici mes autres conditions : Ton maître ne parlera pas non plus de l'union ; c'est une question qui peut embarrasser le ministère. Il ne devra pas non plus parler de nationalité canadienne, de langue française etc. ; ce sont des questions qui viendront en leur tems mais qui à présent ne peuvent qu'embarrasser le ministère. Il ne devra pas non plus parler des lois dont le pays a besoin vu que lorsqu'on demande trop l'on n'obtient rien et que ces discussions harrassent le ministère. Quand les lois seront passées on aura le tems de les discuter à l'aise. Une autre condition sur laquelle j'insisterai comme on *sine qua non*, un c'est à prendre ou à laisser, c'est que ton maître ne s'avisera plus de dire que Québec devrait de préférence à Montréal devenir le siège du gouvernement. Cela ne peut qu'embarrasser le ministère. Et ce pauvre ministère compte dessus, comme jadis ce scélérat de Sydenham, pour asseoir sa popularité sur des bases solides. Voilà assez long-tems qu'on se passe ce siège-là ! à la

fin, il faut en finir une fois pour toutes. Une autre condition, c'est que... mais le drôle s'est évadé.

En effet notre gamin avait autre chose à faire qu'à discuter toutes ces sottises qu'il savait par cœur à force de les lire dans les journaux officiels. Après avoir planté là la politique, il rencontra en chemin faisant un tory renforcé qui lui adressa la parole en ces termes :

Le Tory.—He ! he ! *Little boy* ? le petite gosson ! approchez vous de moi. Que portez vous ces petites journal là pour ? Est-ce un papier pour saler, non, comment dites vous, ah pour vendre.

Le Gamin.—M'sieur c'est le *Fantasque*, prix quatre sous, mais comme vous êtes un brave homme je vous le donnerai pour six sous, et c'est encore à bon marché.

Le Tory.—Oui ! oui ! c'est un bon marché beaucoup. Je dis, petite gosson, moi donner cash, toute souite à votre maître le héditor du, comment vous dite, fantasque, cinquante piastres s'il voulait attaquer bien très fort le gouvernement et dire à lui qu'ils sont des rebelles à la cœur noir ; que ils font des fous de nous. Je paie lui cash down.

Le Gamin.—C'est trop tard, Jean rosbif ; les torys sont au crochet pour le moment. Le ministre possède et mérite la confiance du peuple et ce serait vous voler votre argent que de lui dire des sottises. Je ne lui reproche qu'une chose à ce ministère : c'est d'avoir un peu trop peur des ombres ; on ne sait plus où lancer une pierre, il a des jardins partout.

Un membre de la corporation poussa la politesse jusqu'à offrir à notre gamin un verre de petite bière en lui témoignant combien il ressent de joie de voir ce bon vieux *Fantasque* revenu sur l'eau ; mais il lui recommande bien de ne pas braquer son telescope vers l'hôtel de ville quand il aura repris sa place à son malin observatoire. Il a la précaution de boire avant de se prononcer.

Chez un marchand en gros il est reçu avec les démonstrations les plus chaudes. Je m'explique : on le menace de le jeter dans le poêle pour le punir du mal qu'on l'accuse d'avoir fait au commerce en prêchant contre le luxe, tandis que ce sont les gros marchands qui ont ruiné le pays en favorisant les goûts dépravés et anti-patriotiques des freluquets et des petites maîtresses.

Pour récapituler ; notre impayable gamin se déclare satisfait de sa première tournée, à la suite de laquelle il nous assure que notre journal reçoit toujours la bonne bienvenue d'autrefois, malgré ses nombreuses imperfections, ses caprices sans nombre, son humeur fantasque et vagabonde ; et il nous promet plus que jamais succès et bravos. C'est à vous, charmantes lectrices, indulgents lecteurs à nous dire si sa prédiction se réalisera. Croyez que nous ne négligerons rien de notre côté pour que vous n'ayez point à regretter les faveurs dont vous êtes toujours prodigues envers nous.

Là maintenant que nous voici débarrassés des compliments d'usage après une longue séparation, nous pouvons nous souhaiter bonne chance et remettre à la semaine prochaine à nous entretenir de l'état des affaires publiques qui ont fait quelques pas depuis notre dernière entrevue.

Ce journal paraît une fois par semaine, le SAMEDI. L'année ou le vol. se compose de 48 numéros sans perte pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de sept chelins et demi par année payable par tiers de 16 numéros d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est un écu, pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics ; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 6 sous par ligne.
